

Démocratie locale

REF : DDLPV2013020

Signataire : CLC

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Benoît LOGRE

OBJET : Signature de la convention avec Plaine Commune Habitat et la société IFNY Conseils, concernant l'organisation d'ateliers de cuisine avec les habitants de la résidence des Venelles.

EXPOSE :

Entre démolitions et reconstructions, le quartier du Landy subit une rénovation urbaine conséquente. Au cœur de ce quartier en mutation, la nouvelle résidence des Venelles du Landy accueille des propriétaires particuliers et des locataires de Plaine Commune Habitat. Les premiers mois d'occupation de cette Résidence ont permis de constater une difficulté de cohabitation entre les deux types d'habitants et un besoin d'accompagnement dans l'appropriation de leur lieu de vie (logement et résidence) et de leur quartier.

Plaine Commune Habitat et la Ville d'Aubervilliers, par le biais de la Maison pour tous Roser, se sont engagés dans un projet d'accompagnement de ces habitants.

Les objectifs stratégiques de ce projet sont les suivants :

- Développer le dialogue entre les propriétaires et locataires des différents bâtiments de la Résidence,
- Développer le lien social au sein de la Résidence,
- Désamorcer les problématiques de cohabitation, faciliter la compréhension réciproque
- Initier la prise d'initiative et l'implication d'habitants dans la vie de l'ensemble et par extension du quartier.
- Un travail sur l'éducation et le partage de l'espace public
- Ouvrir la Résidence les Venelles sur le quartier du Landy.

Dans ce cadre, les principes des ateliers animés par la société Ifny Conseils seront les suivants :

- la nourriture comme vecteur d'échange culturel,
- la cuisine comme temps de sensibilisation au tri des déchets,
- le repas comme instant de convivialité et de rencontre,

De septembre à décembre 2013, quatre ateliers ont été programmés, qui se dérouleront en alternance entre le local commun résidentiel situé au sein de la résidence des Venelles et la Maison pour tous Henri Roser.

Il s'agira d'e favoriser le plus possible l'investissement des habitants, afin de constituer un groupe moteur, en vue d'aboutir à la mise en place d'un collectif impliqué, qui pourra poursuivre les actions menées.

Les ateliers devront permettre des échanges entre habitants des Venelles et habitants du Landy, mais également de faire découvrir la Maison pour tous aux habitants de la résidence des Venelles.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville d'Aubervilliers, Plaine Commune Habitat et la société Ifny Conseils, correspondant à la réalisation des quatre ateliers de cuisine.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Démocratie locale

REF : DDLPV2013020

Signataire : CLC

**OBJET : Signature de la convention avec Plaine Commune Habitat et la société IFNY
Conseils, concernant l'organisation d'ateliers de cuisine avec les habitants de la
résidence des Venelles.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la circulaire de la CAF 35/87 du 10 juin 1987,

Vu l'arrêté du ministère des affaires sociales du 23 juin 1987 et notamment son article 2,

Vu le projet de convention de partenariat entre l'association IFNY CONSEILS dite « Hop-là »,
la Commune d'Aubervilliers et Plaine Commune Habitat concernant le projet
d'accompagnement des habitants des Venelles du Landy à Aubervilliers,

Considérant que le projet consiste en l'organisation de quatre ateliers culinaires organisés
alternativement dans le local commun résidentiel et la Maison pour tous Henri Roser,

Considérant que ce projet vise à développer le dialogue entre les propriétaires et les locataires
des différents bâtiments de la résidence, développer le lien social, désamorcer les
problématiques de cohabitation et faciliter la compréhension réciproque, initier la prise
d'initiative et l'implication d'habitants dans la vie de l'ensemble et par extension du quartier,
réaliser un travail sur l'éducation et le partage de l'espace public et ouvrir la résidence « Les
Venelles » sur le quartier du Landy,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville
d'Aubervilliers, Plaine Commune Habitat et la société Ifny Conseils, prévoyant notamment la
participation financière de la Commune à hauteur de 500 euros pour la réalisation de quatre
ateliers de cuisine.

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013
Publié le 24/12/2013
Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF